

Department of Foreign Affairs
and International Trade



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

The Deputy Minister for Foreign Affairs certifies that this is a true copy of the *Adjustments to the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer, done at Montreal on September 16, 1987, done at Beijing on December 3, 1999*, the original of which is deposited in the Treaty Archives of the Government of Canada.

Le sous-ministre des Affaires étrangères certifie que la présente est une copie conforme des *Ajustements au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, fait à Montréal le 16 septembre 1987, fait à Beijing le 3 décembre 1999*, dont l'original se trouve déposé au greffe des traités du gouvernement du Canada.